

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Fiche de données de sécurité

according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH) with its amendment Regulation (EC) No. 453/2010

Date d'émission:21/11/2012 Date de révision:29/06/2016

Version: 3.2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : SHAMPOOING INSECTIFUGE
Code du produit : SB-SHAMPOO-INSECTIFUGE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Destiné au grand public
Utilisation de la substance/mélange : Biocide
Fonction ou catégorie d'utilisation : Répulsifs et appâts

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ALFAPROD
RUE DE L'INDUSTRIE
80202 PERONNE
T 0322841544 - F 0322845595

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319

Full text of H statements : see section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Phrases supplémentaires : Eliminer les emballages vides en déchetterie
Utiliser les biocides avec précaution et au besoin une protection adaptée
Fermeture de sécurité pour les enfants. : Non
Triangle tactile : Non

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Fiche de données de sécurité

according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH) with its amendment Regulation (EC) No. 453/2010

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Remarques : Concentration en matière(s) active(s) Classe Biocide TP19: 0.05% Margosa Terra Nostra

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
COCAMIDOPROPYL BETAINE	(n° CAS) 61789-40-0 (Numéro CE) 263-058-8	1,4 - 2,8	Xi; R41 R52/53	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
Extrait de margosa - Margosa extract	(n° CAS) 84696-25-3 (Numéro CE) 283-644-7	0,01 - 0,1	Non classé	Non classé

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.
Premiers soins après ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Aucune sous utilisation normale.
Symptômes/lésions après contact avec la peau : Usage pendant une longue période peut causer irritation.
Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau. Poudre ABC. Poudre sèche. Sable. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ininflammable.
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : aucune précaution particulière.
Instructions de lutte contre l'incendie : Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Gants de protection. Lunettes de protection.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Gants de protection. Lunettes de protection.
Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Fiche de données de sécurité

according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH) with its amendment Regulation (EC) No. 453/2010

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Endiguer le liquide répandu.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations	: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition-protection individuelle " ".

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.
Conditions de stockage	: Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Produits incompatibles	: Acides forts. Bases fortes.
Durée de stockage maximale	: voir DLUO sur l'emballage
Lieu de stockage	: Conserver à température ambiante normale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle	: Eviter le contact avec les yeux.
Protection des mains	: En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
Protection oculaire	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Gel.
Couleur	: blanc.
Odeur	: aromatique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 5,5 - 6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 65 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ≈ 1030 g/l
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: ≈ 3500 cP
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Fiche de données de sécurité

according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH) with its amendment Regulation (EC) No. 453/2010

Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	: ≈ 13
----------------------	----------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Non établi.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 5,5 - 6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 5,5 - 6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Viscosité, cinématique	3398,05825243 mm²/s
------------------------	---------------------

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008.
--------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Persistance et dégradabilité	Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation CE N° 648/2004 relatif aux détergents.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Fiche de données de sécurité

according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH) with its amendment Regulation (EC) No. 453/2010

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : Non applicable
Proper Shipping Name (IMDG) : Non applicable
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Non applicable
Désignation exacte d'expédition/Description (ADN) : Non applicable
Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Transport hazard class(es) (ADR) : Non applicable

IMDG

Transport hazard class(es) (IMDG) : Non applicable

IATA

Transport hazard class(es) (IATA) : Non applicable

ADN

Transport hazard class(es) (ADN) : Non applicable

RID

Transport hazard class(es) (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

SHAMPOOING INSECTIFUGE

Fiche de données de sécurité

according to Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH) with its amendment Regulation (EC) No. 453/2010

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Rail transport

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Contains no substances with Annex XVII restrictions

Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

Révision - Voir : *.

9.1			
-----	--	--	--

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R41	Risque de lésions oculaires graves
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit